

# Repères halieutiques 2013

A  
G  
L  
I  
A



Synthèse de l'état des stocks capturés dans le golfe de Gascogne : Anchois, Baudroie, Langoustine, Merlu, Sole, Thon rouge et Thon germon.

D'après Ifremer, 16% des stocks exploités en France métropolitaine sont bien exploités, et 16% sont surexploités ; les autres stocks ne sont pas classifiables et manquent de données (Gestion des ressources halieutiques et enjeux autour de la nouvelle politique commune de la pêche, Alain Biseau, 2013). Pour les pêcheries des régions de l'Aglia, dont l'activité est concentrée dans l'Atlantique, une gestion efficace des ressources et de leur exploitation est donc essentielle.

La gestion des ressources halieutiques a pour objectif de concilier la mise en valeur des ressources marines et le développement socio-économique du secteur de la pêche. Pour atteindre cet objectif, les gestionnaires ont besoin d'une évaluation régulière de l'état des stocks et de leur évolution, afin de fixer les TAC qui limitent l'impact des pêcheries sur les ressources halieutiques. L'Union européenne s'est donnée pour objectif de gérer l'ensemble des stocks au niveau du Rendement Maximum Durable (RMD). Le but n'est plus simplement d'éviter une chute d'abondance des stocks liée à la surexploitation, mais de permettre une production en volume maximal sur le long terme, avec à la clé une pêche qui soit à la fois rentable et durable.

## Situation en 2013 des principaux stocks exploités dans les régions de l'Aglia

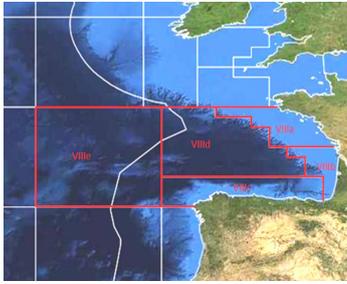
Pression de pêche modérée et stock abondant	Pression de pêche modérée, mais biomasse faible ou mal connue	Pression de pêche trop forte et/ou biomasse trop faible
Merlu Anchois	Thon rouge Thon germon Baudroie	Langoustine Sole

Les stocks de Merlu et d'Anchois, qui ont tous deux connu une situation de forte surexploitation dans un passé récent, sont aujourd'hui exploités de manière durable, avec une pression de pêche modérée. Leur biomasse est en augmentation et les captures de Merlu sont désormais proches du RMD.

La situation s'améliore également pour le Thon rouge, avec une pression de pêche réduite et une biomasse en augmentation, mais qui reste encore faible. Les indices sont plus incertains pour le Thon germon et pour la Baudroie, mais là aussi les biomasses semblent à la hausse.

Enfin, la situation est plus difficile pour la Sole et la Langoustine. Dans les deux cas, les biomasses sont à la hausse, mais la pression de pêche reste excessive par rapport aux objectifs du RMD.





# Anchois du golfe de Gascogne



*Engraulis encrasicolus*

www.profish.com

Le stock d'Anchois du golfe de Gascogne s'est effondré au début des années 2000, ce qui a conduit à une fermeture complète de la pêche entre 2007 et 2009. Depuis, le stock s'est reconstitué et sa biomasse a même atteint un nouveau pic d'abondance en 2011, en partie lié à un excellent recrutement. Elle est actuellement supérieure au seuil minimum de précaution. Chez cette espèce à vie courte, les objectifs de gestion au RMD sont jugés non pertinents. Le TAC est établi sur une période qui s'étend de juillet à juin. Sous l'hypothèse d'un recrutement moyen, il a été fixé à 18 000 t pour la période 2013/2014.

## Exploitation dans les régions de l'Agria

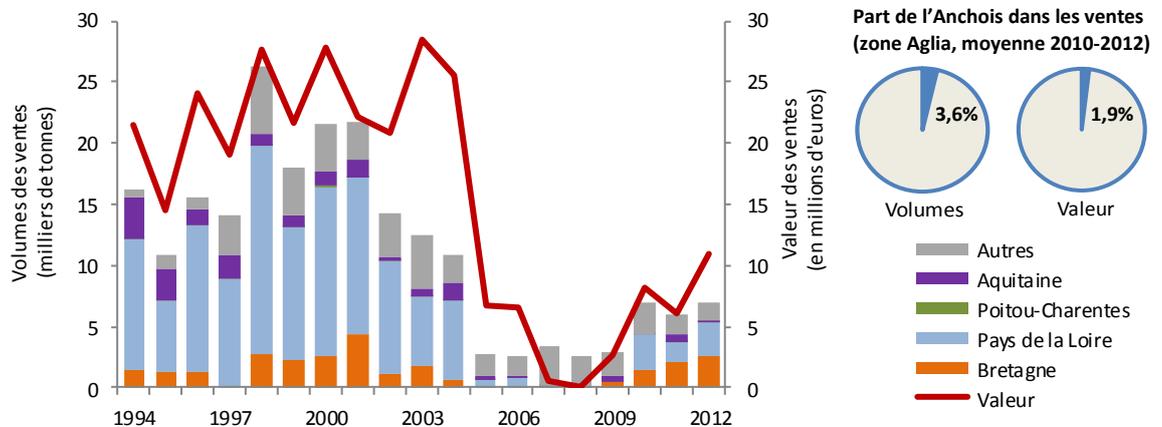


Figure 1 : évolution et importance des ventes d'Anchois dans les halles à marée des régions de l'Agria et de France (données FranceAgrimer)

L'Anchois représente à lui seul 3,6% des volumes et 2% de la valeur des captures mises en vente dans les halles à marée des régions de l'AGLIA. Les débarquement nationaux (hors Méditerranée) dépassaient régulièrement les 15 000 t dans les années 90, avant de diminuer à 10 000 t environ au début des années 2000. Dans les années 2005-2006, la baisse de l'abondance de la ressource a conduit à des captures très faibles, avant que la pêche ne soit fermée en 2007. Aujourd'hui, les débarquements sont remontés (7 500 t en 2012) mais restent nettement inférieurs à ceux des années 90. La valeur des ventes suit sensiblement la même évolution. Très forte dans les années 90 (plus de 20 millions d'euros), elle a diminué fortement en 2004 ; elle est évidemment nulle en 2007 avec la fermeture de la pêche, et est remontée depuis (11 millions d'euros en 2012). Les Pays de la Loire et la Bretagne représentent aujourd'hui plus de la moitié des débarquements du littoral Atlantique français. La senne est de loin l'engin de pêche le plus important.

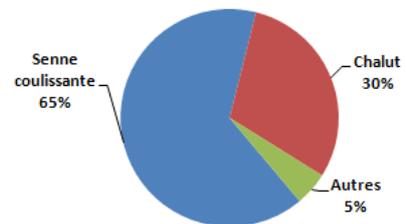


Figure 2 : parts des différents engins dans les débarquements (CIEM, 2013)

## Etat du stock et diagnostic

La cible  $F_{RMD}$  n'est pas considérée comme pertinente pour ce stock à durée de vie courte. L'avis scientifique est d'établir les TAC et quotas de pêche de façon à limiter les risques de chute de la biomasse en-dessous du minimum de précaution ( $B_{pa}$ ). Le stock d'Anchois du golfe de Gascogne est actuellement au-dessus de cette biomasse de précaution, et il n'y a donc pas de risque immédiat pour son renouvellement.

Tableau 1 : état du stock (CIEM, 2013)

	2010	2011	2012
Gestion RMD ( $F_{RMD}$ )	?	?	?
Seuils biologiques de précaution ( $F_{pa}$ et $B_{pa}$ )	✓	✓	✓

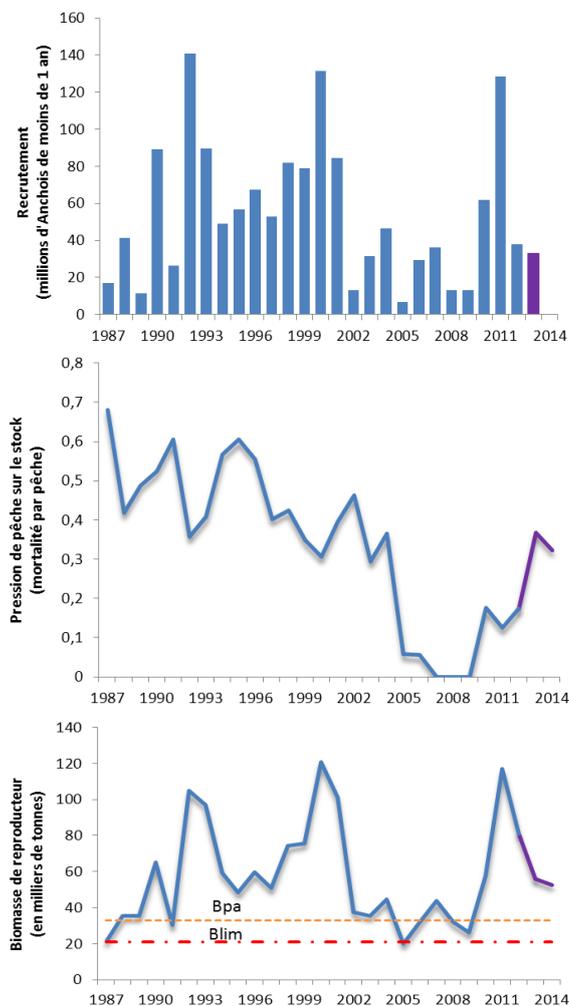


Figure 3 : évolution des indicateurs d'état du stock : recrutement, pression de pêche et biomasse du stock (en violet les prévisions et conseils) (CIEM, 2013)

Le recrutement de cette espèce est très variable. Il fluctue entre moins de 10 et plus de 90 millions d'individus, avec quelques années exceptionnelles à plus de 130 millions de jeunes Anchois. C'est notamment le cas en 2011.

De 1987 à 2004, la pression de pêche varie et a tendance à diminuer. Elle passe ainsi de 0,68 en 1987 à 0,36 en 2004. Chez cette espèce à vie courte, dont les captures ont généralement moins d'un an, l'abondance du stock est très dépendante du recrutement. Elle reste au-dessus du minimum de précaution ( $B_{pa}$ ) pendant toute la décennie 90, mais chute brusquement en 2002 en raison d'un très mauvais recrutement. Ce niveau d'abondance médiocre perdure dans les années suivantes, par suite de recrutements qui restent eux-mêmes relativement faibles.

En 2005, le recrutement et la biomasse sont au plus bas. On atteint même le seuil  $B_{lim}$ , signe de danger pour le renouvellement du stock. Ceci conduit à une forte réduction des quotas en 2006 puis à une fermeture de la pêcherie de 2007 à 2009. La pression de pêche est alors nulle. Depuis la réouverture intervenue en 2010, elle se situe aux alentours de 0,15. Les bons recrutements de 2010 et surtout de 2011 se traduisent par une forte hausse de la biomasse, avec un pic à plus de 110 000 t en 2011.

Sous réserve de suivi de l'avis scientifique, et sous l'hypothèse d'un recrutement moyen, la pression de pêche devrait s'établir aux alentours de 0,30 en 2014 et la biomasse aux alentours de 52 000 t.

## Gestion

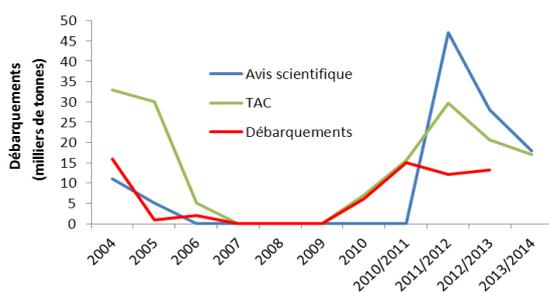


Figure 6 : avis scientifique, TAC et débarquements (en milliers de tonnes) (CIEM, 2013)

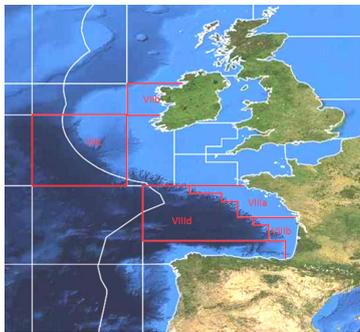
Du fait d'une saisonnalité très marquée, la gestion du stock d'Anchois est particulière. Depuis 2010, des campagnes de prospection acoustique permettent d'évaluer le recrutement qui intervient au printemps. Le TAC alors mis en place court du 1<sup>er</sup> juillet à la fin Juin de l'année suivante. 30% des captures sont alloués à la fin d'année, 70% au début de l'année suivante.

Depuis 2010/2011, les TAC sont calculés de façon à viser un taux d'exploitation de 30% de la biomasse reproductrice. L'objectif est de conserver une biomasse de géniteurs entre 56 000 et 57 000 tonnes.

Tableau 2 : diagnostic et gestion du stock (CIEM, 2013)

	Situation 2012	Avis 2014	Objectif RMD
Mortalité par pêche (F)	0,173	0,323	Non pertinent
Débarquements (Y) (en tonnes)	12 200	<18 000	
Biomasse de reproducteurs (en tonnes)	81 245	52 339	

En raison du bon recrutement 2011, les TAC des périodes 2011/2012 et 2012/2013 ont été élevés. Les débarquements ont, cependant, été inférieurs au TAC, par suite notamment d'un marché peu porteur. En 2013/2014, compte tenu d'une forte incertitude dans les résultats des campagnes scientifiques, le TAC a été calculé sous l'hypothèse d'un recrutement moyen et est fixé à un niveau de 18 000 t.



# Baudroie de mer Celtique & golfe de Gascogne

*Lophius piscatorius*  
&  
*Lophius budegassa*



www.port-capbreton.fr

Le stock de Baudroie du golfe de Gascogne et de mer Celtique regroupe deux espèces différentes : *Lophius piscatorius* et *Lophius budegassa*. Les pêcheurs ne pouvant cibler spécifiquement l'une ou l'autre, la gestion de la pêche se fait sur les deux espèces ensemble. C'est un stock où les données sont peu abondantes et les TAC sont établis selon les évolutions récentes des indices d'abondance ou de recrutement. Les biomasses de *L. budegassa* et de *L. piscatorius* semble avoir augmenté ces deux dernières années. L'avis scientifique recommande d'augmenter le TAC en 2014.

## Exploitation dans les régions de l'Agria

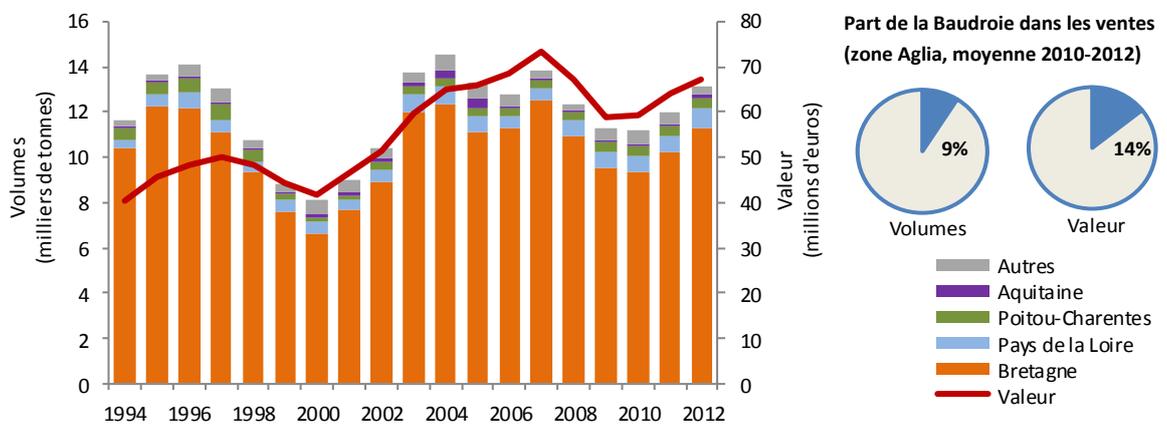


Figure 1 : évolution et importance des ventes de Baudroie dans les halles à marée des régions de l'Agria et de France (source FranceAgrimer)

La Baudroie est l'espèce la plus importante en volume et en valeur dans les ventes en halles à marée des régions de l'Agria. Elle représente environ 9% des volumes débarqués ces dernières années, et 14% de la valeur des ventes. C'est un poisson dont le prix moyen est relativement élevé (un peu plus de 5 €/kg de 2010 à 2012). De 1996 à 2000, les débarquements diminuent (de près de 14 000 t à moins de 8 000 t) avant d'augmenter à nouveau jusqu'en 2004 (environ 14 000 t débarquées en 2004). Les débarquements restent ensuite relativement élevés et varient entre 11 et 13 500 t de 2004 à 2012. La valeur des ventes suit ces évolutions, car les prix sont restés sensiblement constants. Depuis 1994, la Bretagne regroupe 90% des débarquements. Les Baudroies sont capturées à 92% par des chalutiers, dont 80% pour les chaluts à panneau. Les captures restantes sont réalisées au filet maillant.

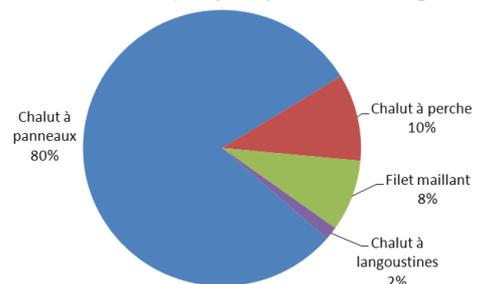


Figure 2 : parts des différents engins dans les débarquements (CIEM, 2013)

## Etat des stocks et diagnostic

L'appellation Baudroie regroupe la Baudroie blanche (*L. piscatorius*) et la Baudroie rousse (*L. budegassa*). Le manque de données sur ce stock empêche une évaluation des mortalités par pêche et des valeurs de références utilisées pour la gestion au RMD ou pour l'approche de précaution. En revanche, les estimations issues de campagnes scientifiques mettent en évidence une augmentation de la biomasse des deux sous-stocks au cours des dernières années.

Tableau 1 : état du stock (CIEM, 2013)

	2010 - 2012
Biomasse	↗
Mortalité par pêche (F)	?

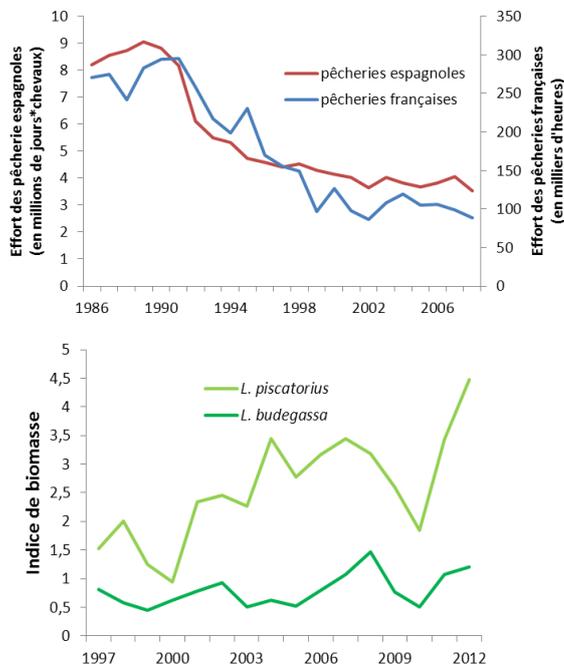


Figure 3 : évolution de l'effort de pêche et de l'indice de biomasse de la Baudroie (source CIEM 2013)

Les efforts de pêche des différentes flottilles exploitant la baudroie semblent avoir diminué fortement entre le début des années 90 et 2008. Pour les pêcheries françaises et espagnoles suivies par le CIEM, la diminution atteint près de 60% du temps passé en pêche ou de la puissance moteur déployée.

Depuis 1997, l'abondance de *L. budegassa* est relativement stable. On enregistre toutefois une augmentation des indices d'abondance de 25% entre la valeur moyenne 2011-2012 et la moyenne 2008-2010.

Concernant *L. piscatorius*, la biomasse augmente fortement avec un indice 2011-2012 qui est 55% plus élevée que la moyenne 2008-2010. Cette évolution récente est vraisemblablement due à de forts recrutements de *L. piscatorius* en 2008, 2011 et 2012. Ceux-ci sont visibles dans les captures de la pêche.

## Gestion

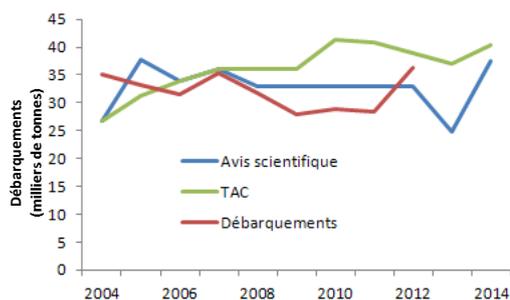


Figure 4 : avis scientifique, TAC et débarquements (en milliers de tonnes) (CIEM, 2013)

Les débarquements comme les TAC ont peu varié ces dix dernières années et se situent entre 25 000 et 40 000 tonnes. Depuis 2008, les TAC adoptés sont supérieurs aux recommandations issues des avis scientifiques.

Depuis 2013, lorsque les données sont incomplètes l'avis scientifique est de modifier les TAC, au prorata des changements de l'indice de biomasse, et en limitant les éventuelles variations de TAC à 20% maximum, comparativement aux débarquements des trois années précédentes (c'est la procédure dite DLS, pour les stocks pauvres en données). Suite à l'augmentation de biomasse évoquée plus haut, l'avis du CIEM est donc une augmentation de 20% des débarquements des deux espèces, comparativement aux débarquements 2010-2012 : soit un TAC recommandé pour 2014 de 37 448 t.

Ces captures recommandées par le CIEM pour 2014 sont supérieures à celles recommandées pour 2013, et très proches du TAC adopté en 2013.

Le TAC 2014 finalement adopté par le Conseil des Ministres de l'Union européenne est de 40 496 t, soit une augmentation de 15% comparativement au TAC adopté en 2013 et une valeur sensiblement supérieure à celle de l'avis scientifique.



# Langoustine du golfe de Gascogne

*Nephrops  
norvegicus*



www.haliotika.fr

La Langoustine du golfe de Gascogne fait partie des stocks dont l'évaluation reste très incertaine. On n'a ainsi pas de valeurs de référence permettant d'assurer une gestion durable au RMD. Dans un tel cas, les TAC sont établies en tenant compte de l'évolution des indices de biomasse et de recrutement au cours des cinq dernières années. La biomasse semble en augmentation, mais le recrutement est orienté à la baisse. En outre, les études scientifiques montrent que malgré une baisse récente de la pression de pêche, le stock reste fortement surexploité. En conséquence, une limitation du TAC à 3 200 t a été recommandée par les scientifiques pour les années 2013 et 2014, avec l'objectif d'augmenter la biomasse et les rendements à moyen terme. Le Conseil des Ministres a retenu le principe d'un TAC 2014 constant à 3 899 t.

## Exploitation dans les régions de l'Agria

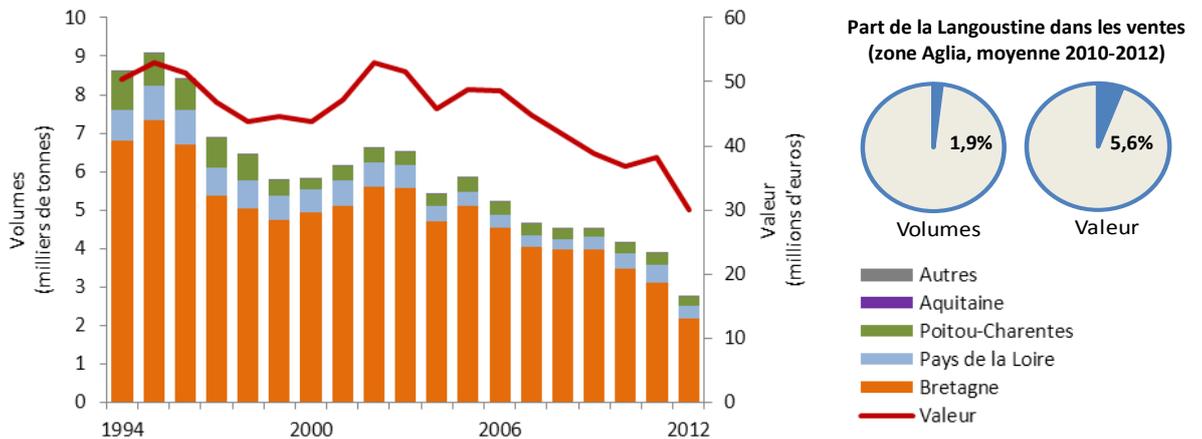


Figure 1 : évolution et importance des ventes de Langoustine dans les halles à marée des régions de l'Agria et de France (source FranceAgrimer)

La Langoustine provenant du golfe de Gascogne est vendue en frais (tandis que celles provenant du stock de Mer Celtique sont généralement vendues glacées). Elle ne représente que 2% des volumes débarqués en halles à marée de l'Agria, mais plus de 5% de la valeur des ventes. Cela fait d'elle la troisième espèce la plus importante en valeur. Son prix moyen est élevé, et s'établit à environ 10 €/kg en moyenne sur les dernières années (2010/2012). Les données étant incomplètes, la figure 1 représente à la fois les ventes de Langoustine fraîche du golfe de Gascogne et celles de Langoustine glacée venant de mer Celtique. Les volumes de langoustines vendus dans la zone de l'Agria diminuent depuis 1995 et passent de plus de 8 000 t en 1994 à environ 4 000 t en 2012. Dans le même temps, la valeur des ventes est passée de 50 millions d'euros en 1994 à 30 millions en 2012. Plus de 90% des débarquements en frais sont commercialisés en Bretagne et presque la totalité dans les régions de l'Agria. Quasiment 100% des captures sont faites au chalut.

## Etat du stock et diagnostic

Le stock de Langoustine du golfe de Gascogne comporte deux sous-stocks considérés indépendants (les unités fonctionnelles FU23 et FU24). La dernière évaluation disponible date de 2011. Le groupe de travail du CIEM a alors estimé une valeur de  $F_{RMD}$ , mais cette estimation a été jugée peu fiable et n'a donc pas été retenue comme valeur de référence. La situation réelle des deux sous-stock reste donc mal connue.

Tableau 1 : état du stock (CIEM, 2012/2013)

	2009-2011
Gestion RMD ( $F_{RMD}$ )	?
Seuils biologiques de précaution ( $F_{pa}$ et $B_{pa}$ )	?

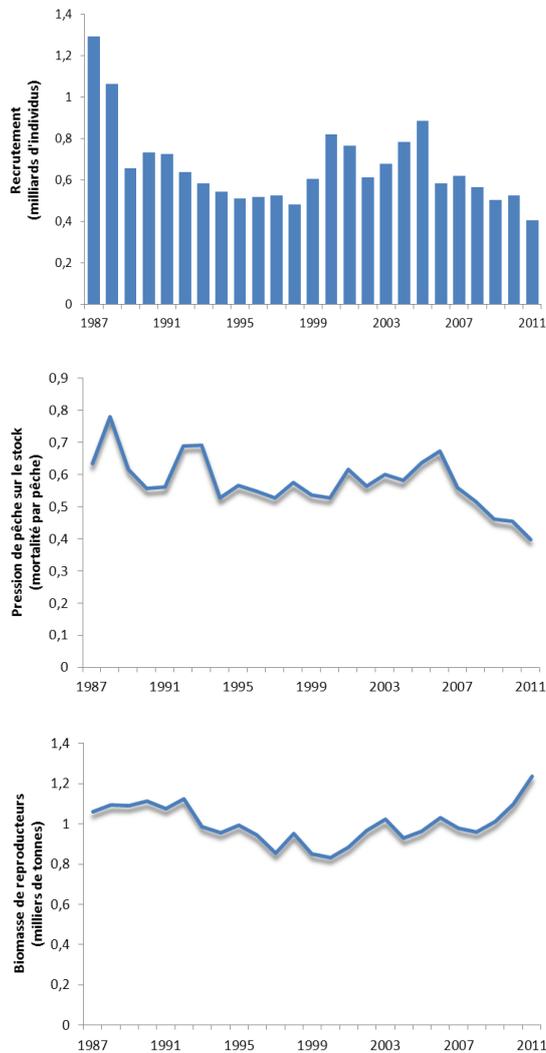


Figure 3 : évolution des indicateurs d'état du stock : recrutement, pression de pêche et biomasse du stock (CIEM, 2013)

Le groupe de travail du CIEM en charge de l'évaluation du stock de Langoustine du golfe de Gascogne fournit des estimations pour les deux sous-stocks agrégés. Ils précisent que ces estimations restent sujettes à caution, en raison notamment des incertitudes qui existent dans la détermination de l'âge des animaux. Seules les tendances doivent ainsi être considérées.

De 1990 à 2005, le recrutement du stock est resté relativement stable, avec des valeurs de l'ordre de 600 à 800 millions d'individus recrutés par an. Une baisse du recrutement semble en revanche observée dans les dernières années, avec une valeur minimale de 400 millions d'individus en 2011.

La pression de pêche, qui variait entre 0,5 et 0,7 depuis une vingtaine d'année, semble avoir sensiblement diminué dans la période récente. Elle serait ainsi passée de 0,67 en 2006 à 0,40 en 2011. Malgré les incertitudes qui existent, il est établi que cette pression de pêche reste cependant très supérieure à l'objectif du  $F_{RMD}$  qui permettrait une exploitation durable du stock (soit un  $F_{RMD}$  de l'ordre de 0,2).

Il est difficile de dégager une tendance très nette dans l'évolution de la biomasse reproductrice du stock. Une légère diminution semble intervenir au cours de la décennie 90, suivie par une augmentation jusqu'en 2011. La biomasse des deux dernières années connues (2010 et 2011) est supérieure de 19% à celle des trois années précédentes (2007-2009).

## Gestion

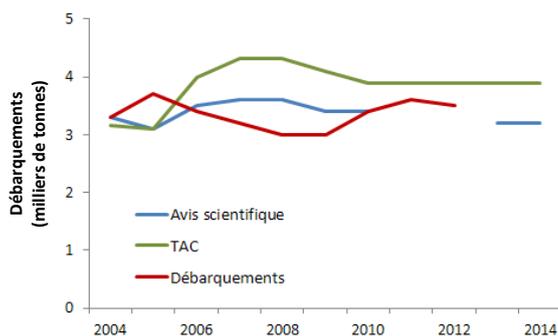
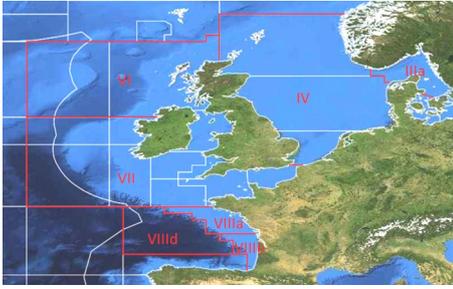


Figure 5 : avis scientifique, TAC et débarquements

Compte tenu des fortes incertitudes qui affectent l'évaluation du stock, l'avis scientifique est ici établi sur les bases de l'approche dite DLS (pour *Data-limited stocks*) adoptée en 2012 par le CIEM et l'Union européenne (mis en œuvre à partir de 2013). Dans le cas du stock de Langoustine du golfe de Gascogne, la hausse des indices d'abondance (+19%) devrait ainsi conduire à une hausse équivalente du TAC (soit 3 942 t). Mais dans le même temps, le recrutement orienté à la baisse et la pression de pêche qui reste très supérieure à la valeur cible du  $F_{RMD}$ , conduisent le CIEM à corriger cette valeur d'une marge de précaution de -20%, soit un TAC recommandé *in fine* très proche de la capture moyenne 2007-2009 et égal à 3 200 t en 2013, valeur également reprise pour l'avis scientifique 2014.

On note que même si les débarquements ont été souvent inférieurs à l'avis scientifique ces dernières années, les TAC adoptés sont toujours supérieurs. En 2013, le TAC autorisait ainsi des débarquements de 3 899 t, pour un avis scientifique de 3 200t. Pour 2014, le Conseil a finalement retenu le principe d'un TAC constant, en le fixant à nouveau à 3 899 t.



# Merlu (stock Nord)

*Merluccius merluccius*



www.port-capbreton.fr

Le Merlu est une espèce importante, la seconde en tonnage dans les halles à marée des régions de l'Agria. La surexploitation du stock Nord a conduit dans les années 90 à une diminution des biomasses et captures. Grâce aux mesures de gestion mises en œuvre et à quelques bons recrutements, le stock connaît aujourd'hui une reconstitution spectaculaire. Depuis 2011, la pression de pêche exercée est conforme à l'objectif d'une pêche durable et les TAC et quotas proposés pour 2014 sont en forte augmentation.

## Exploitation dans les régions de l'Agria

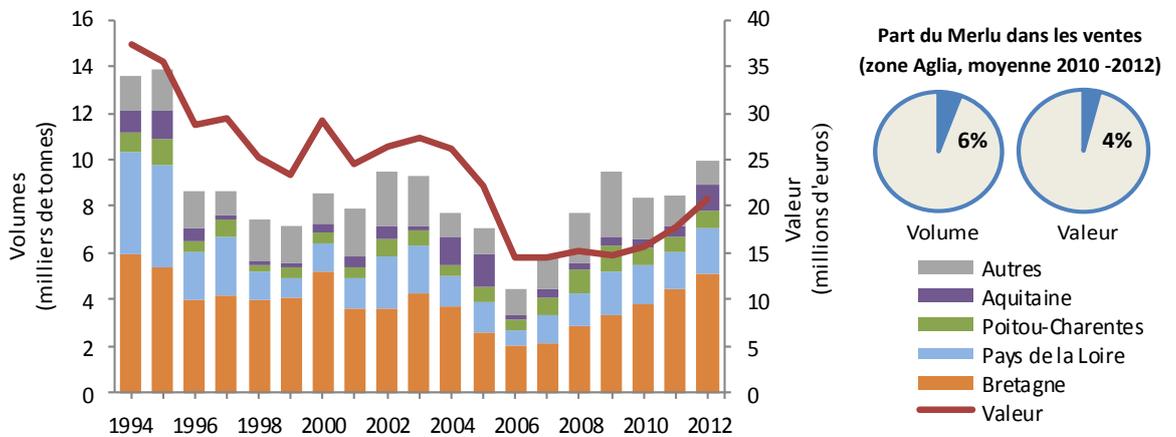


Figure 1 : évolution et importance des ventes de Merlu dans les halles à marée des régions de l'Agria et de France (données FranceAgrimer)

Le Merlu est aujourd'hui la deuxième espèce la plus importante, en termes de volume débarqué dans les halles à marée des 4 régions de l'Agria (6% en moyenne de 2010 à 2012). Sa part dans la valeur des ventes est un peu moins importante (4%), car le prix moyen est relativement bas (un peu plus de 2 €/kg ces dernières années). De 1994 à 2006, les ventes de Merlu ont fortement diminué, à la fois en tonnage (baisse de 12 000 t à 3 300 t) et en valeur (baisse de 37 000 € à environ 14 000 €). Depuis 2006, les volumes débarqués en criée remontent nettement (environ 10 000t en 2012). La valeur des ventes reste cependant à des niveaux relativement bas (20 000 € en 2012) car le prix moyen est en baisse. En 2012-2013, 90% des débarquements nationaux proviennent des régions de l'Agria, et presque la moitié de la seule région Bretagne. Les chaluts, les filets maillants et les palangres sont responsables chacun d'environ 20% des captures de Merlu. Une partie de ces captures vient des pêcheries ciblant la Cardine, la Baudroie ou la Langoustine.

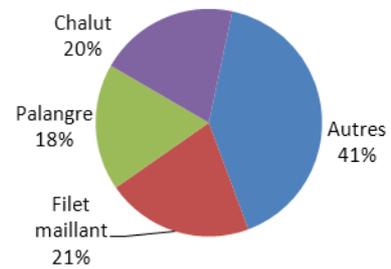


Figure 2 : parts des différents engins dans les débarquements (CIEM, 2013)

## Etat du stock et diagnostic

La mortalité par pêche atteint le  $F_{RMD}$  en 2011. La pression de pêche actuelle permet une exploitation optimisée du stock. En revanche, les valeurs seuil de biomasse ou de pression de pêche ne sont actuellement pas connues.

Tableau 1 : état du stock (CIEM, 2013)

	2010	2011	2012
Gestion RMD ( $F_{RMD}$ )	✘	✔	✔
Seuils biologiques de précaution ( $F_{pa}$ et $B_{pa}$ )	?	?	?

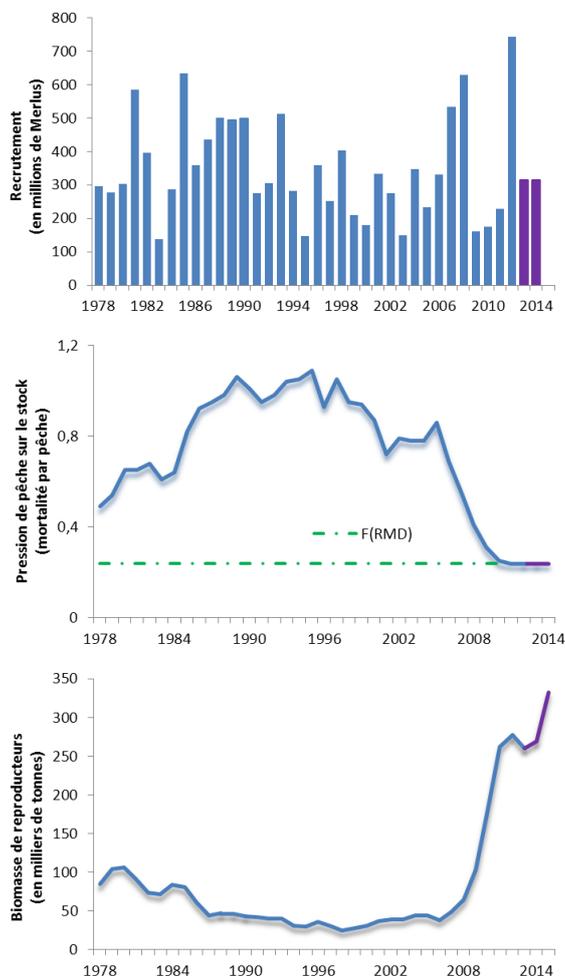


Figure 3 : évolution des indicateurs d'état du stock : recrutement, pression de pêche et biomasse du stock (en violet les prévisions et conseils) (CIEM, 2013)

Le recrutement de ce stock est assez aléatoire. Il varie depuis 1978 entre 150 et 500 millions de jeunes Merlus par an. Les recrutements des années 2008 (631 millions) et 2012 (743 millions) sont exceptionnels.

La mortalité par pêche a doublé entre 1978 et 1989, passant de 0,5 à 1.0 (soit un taux d'exploitation supérieure à 60 % de la biomasse pêchée chaque année). Ces valeurs très élevées, correspondant à une surexploitation intense, ont perduré durant toute la décennie 90. Elles ont entraîné une diminution sévère de l'abondance, avec une biomasse féconde réduite à moins de 25 000 tonnes en 1998.

Depuis le début des années 2000, des TAC et quotas plus restrictifs ont été adoptés afin de limiter la pression de pêche. Ils ont été d'autant plus efficaces que les forts recrutements des années 2007 et 2008 ont permis au stock de se reconstituer rapidement. La biomasse est ainsi remontée à plus de 260 000 en 2011, tandis que la pression de pêche diminuait, atteignant la valeur cible du  $F_{RMD}$  la même année (0,24, soit un taux d'exploitation de 21%).

Les recrutements plus faibles des années 2009 à 2011 conduisent à une stabilisation des biomasses en 2011-2013. Dans les années à venir, un maintien de la pression de pêche au niveau de durabilité  $F_{RMD}$  doit permettre au stock de poursuivre sa reconstitution. Compte tenu du recrutement exceptionnel de l'année 2012, la biomasse devrait atteindre 330 000 t fin 2014, avant de se stabiliser à un niveau proche du  $B_{RMD}$  (soit de l'ordre de 305 000 t pour un recrutement moyen).

## Gestion

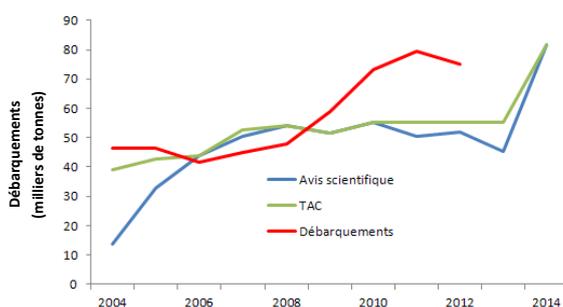


Figure 4 : avis scientifique, TAC et débarquements (en milliers de tonnes) (CIEM, 2013)

Tableau 2 : diagnostic et gestion du stock (CIEM, 2013)

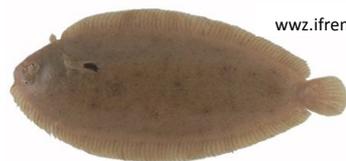
	Situation 2012	Avis 2014	Objectif RMD
Mortalité par pêche	0,24	0,24	0,24
Débarquements (en tonnes)	75 232	81 846	≈91 400
Biomasse de reproducteurs (en tonnes)	277 794	269 937	≈305 000

En 2004, un plan de gestion a été mis en place visant à une reconstitution du stock alors fortement diminué. Dans les années qui suivent, la pression de pêche diminue, et ceci d'autant plus que depuis 2006 les TAC adoptés sont très proches de l'avis scientifique. A partir de 2009, les captures sont supérieures au TAC. Compte tenu des recrutements exceptionnels de 2007 et 2008 (qui expliquent d'ailleurs pour partie les dépassements de quotas), cela n'a pas empêché le stock de se reconstituer rapidement. En 2012, s'appuyant sur une hypothèse de recrutement moyen, l'avis scientifique recommandait pour 2013 une légère baisse du TAC. Le recrutement ayant été *in fine* exceptionnel, le TAC adopté en début d'année (55 105 t) a pu être augmenté en fin d'année à 69 440 t.

Pour 2014, conformément à l'avis scientifique, la Commission européenne propose un TAC de 81 846 t. Cette forte augmentation (+49% sur la valeur initiale 2013 et +18% sur la valeur corrigée) est liée au fait que la forte cohorte 2012 sera alors en pleine exploitation. Le Conseil a suivi l'avis scientifique en fixant le TAC 2014 à 81 846 t.



## Sole commune du golfe de Gascogne



wwz.ifremer.fr

### Solea solea

La Sole est une espèce noble qui a une très grande importance économique pour les halles à marée des régions de l'Agria. Le stock du golfe de Gascogne a été fortement surexploité dans les années 90. Grâce à une diminution de la pression de pêche et à un très fort recrutement en 2009, la biomasse du stock est aujourd'hui en augmentation et dépasse le seuil minimum de précaution. La pression de pêche reste, cependant, supérieure à l'objectif de gestion durable au RMD. Le TAC adopté pour 2014 est ainsi en diminution, avec l'objectif de permettre une pleine reconstitution du stock.

### Exploitation dans les régions de l'Agria

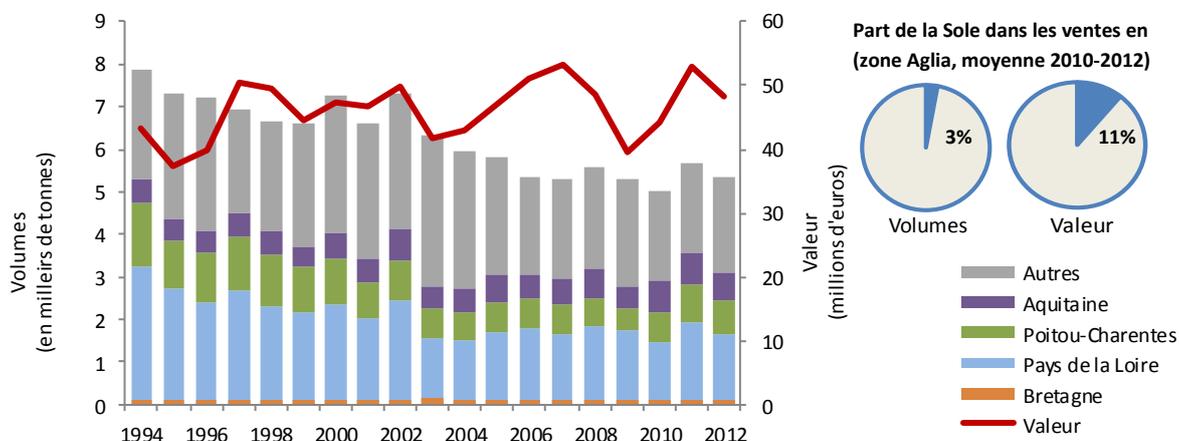


Figure 1 : évolution et importance des ventes de Sole dans les halles à marée des régions de l'Agria et de France (source FranceAgrimer)

La Sole est la deuxième espèce en valeur dans les ventes des halles à marée des 4 régions de l'Agria. Elle y représente 11% de la valeur des ventes, et un volume non-négligeable (3%) des débarquements. Depuis une vingtaine d'année, le volume des débarquements diminue dans l'ensemble de la France. Il passe de 8 000 t en 1994 à un peu plus de 5 000 t en 2012. Compte tenu d'un accroissement du prix moyen, la valeur des ventes ne baisse pas mais fluctue sans réelle tendance entre 40 et 50 millions d'euros environ. En 2013, le prix à la première vente de ce poisson atteint en moyenne 11,9 €/kg. Les halles de l'Agria regroupent un peu plus de 50% des volumes débarqués en France ces dernières années. A eux seul, les Pays de la Loire représentent environ un tiers des volumes vendus en France. La majorité des captures (67%) est réalisée avec des filets. Le tiers restant est pêché par des chaluts, principalement hauturier.

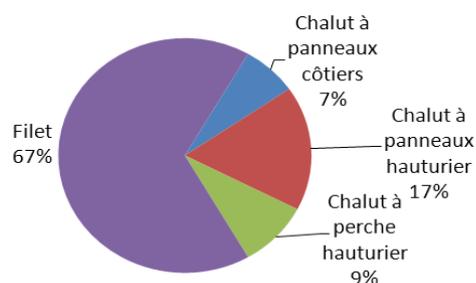


Figure 2 : part des différents engins dans les débarquements (CIEM, 2013)

### Etat du stock et diagnostic

La pression de la pêche sur le stock est, aujourd'hui, trop forte pour atteindre l'objectif d'une pêche durable au RMD. En 2012, cette pression de pêche a même légèrement dépassé le seuil maximum de précaution ( $F_{pa}$ ), ce qui pourrait mettre en danger le renouvellement du stock à moyen terme. La biomasse reste cependant supérieure au seuil minimum de précaution ( $B > B_{pa}$ ).

Tableau 1 : Etat du stock (CIEM, 2013)

	2010	2011	2012
Gestion au RMD ( $F_{RMD}$ )	✘	✘	✘
Seuils biologiques de précaution ( $F_{pa}$ et $B_{pa}$ )	✔	✔	⚠

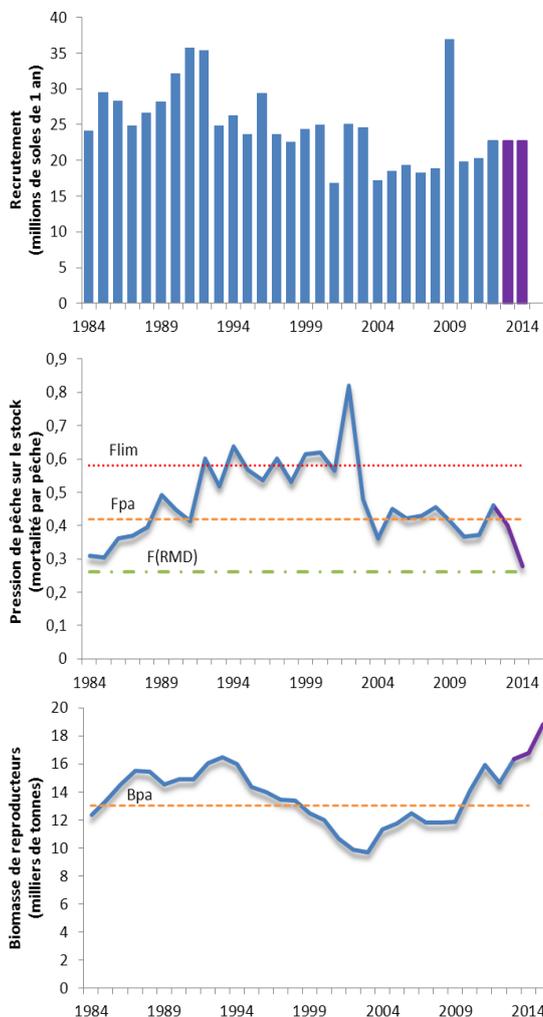


Figure 3 : évolution des indicateurs d'état du stock : recrutement, pression de pêche et biomasse du stock (en violet les prévisions et conseils) (CIEM, 2013)

Depuis 2004, les recrutements sont inférieurs à 20 millions d'individus. L'année 2009 fait exception, avec un recrutement exceptionnel estimé à 37 millions de jeunes Soles.

La pression de pêche exercée sur le stock a fortement augmenté à la fin des années 80 et s'est maintenue à des niveaux très élevés jusqu'en début des années 2000, avec des valeurs proches voire supérieures au seuil maximum  $F_{lim}$  (0,58; soit un taux d'exploitation de 45% de la biomasse pêchée chaque année). Depuis 2003, suite à des quotas de pêche plus restrictifs, la pression de pêche a été ramenée au seuil de précaution  $F_{pa}$ . Elle reste cependant très supérieure à la valeur cible de la gestion au RMD ( $F_{RMD}=0,26$ ; soit un taux d'exploitation de 23% de la biomasse).

Par suite d'une pression de pêche trop élevée, l'état du stock s'est dégradé dans les années 90, avec une biomasse du stock reproducteur inférieure au seuil biologique de précaution ( $B_{pa}$ ) de 1998 à 2009. Depuis 2004, la situation s'améliore et l'abondance du stock remonte. Cependant, dans les années récentes, l'accroissement de biomasse est essentiellement lié au recrutement exceptionnel de 2009. La reconstitution du stock semble donc fragile car ce niveau de recrutement ne pourra sans doute pas se maintenir.

Les prévisions faites pour 2013 et 2014 indiquent que, sous réserve que l'avis scientifique soit suivi, la biomasse du stock devrait continuer à augmenter pour atteindre 18 800 tonnes fin 2014. A terme, l'objectif est d'atteindre une biomasse de l'ordre de 25 000 t.

## Gestion

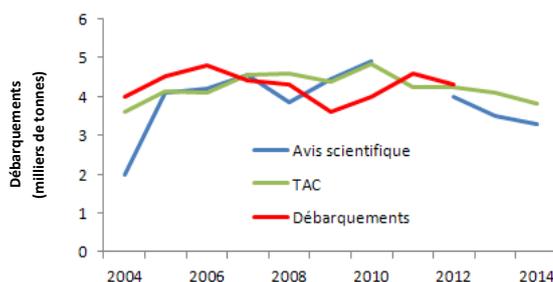


Figure 6 : avis scientifique, TAC et débarquements (en milliers de tonnes) (CIEM, 2013)

Tableau 2 : diagnostic et gestion du stock (CIEM, 2013)

	Situation 2012	Avis 2014	Objectif RMD
Mortalité par pêche	0,463	0,28	0,26
Débarquements (en tonnes)	4 317	3270	≈5 400
Biomasse de reproducteurs (en tonnes)	16 360	18 810	≈25 000

Un plan de gestion a été adopté en 2006, visant à la reconstitution du stock au niveau du seuil biologique de précaution ( $B_{pa}$ ). Cet objectif est atteint depuis 2010 et un nouveau plan de gestion est en cours de discussion. A ce jour, il n'a pas encore été formellement approuvé par l'Union européenne. L'avis scientifique donc est formulé sur la base du schéma de transition adopté par le CIEM et par l'UE, visant à atteindre la gestion au RMD ( $F_{RMD}$ ) en 2015. En 2012, l'avis scientifique établi selon ce schéma n'a pas été suivi, le TAC adopté pour 2013 étant fixé à 4 100 t selon un principe de TAC constant revendiqué par les professionnels (et évalué par le CIEM à la demande du CCR Sud).

En 2013, l'avis scientifique correspondant au schéma de transition conduit à une proposition de TAC 2014 de 3 270 t. Le CSTEP note cependant que le plan de gestion limite les variations de TAC à 15% d'une année à l'autre, ce qui devrait conduire à un TAC de 3 490 t. A terme, un stock reconstitué au niveau du RMD devrait produire un TAC de l'ordre de 5 400 t.

Le Conseil de décembre 2013 a finalement limité la réduction à 7%, en adoptant un TAC de 3 800 t.



# Thon germon de l'Atlantique Nord

*Thunnus alalunga*



www.peche.pf

Le Thon germon représente une faible part du volume et de la valeur des débarquements dans les halles à marée des régions de l'Agilia. Le stock de l'Atlantique Nord est exploité par plusieurs pays de l'Union européenne, par Taïwan et dans une moindre mesure par d'autres pays comme les Etats-Unis ou le Venezuela. La gestion est régulée par une organisation internationale, l'ICCAT (International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas). Les évaluations montrent que la pression de pêche a diminué et atteint le niveau  $F_{RMD}$  depuis 2007. La biomasse semble actuellement être en reconstitution mais est toutefois encore loin de la valeur cible  $B_{RMD}$ .

## Exploitation dans les régions de l'Agilia

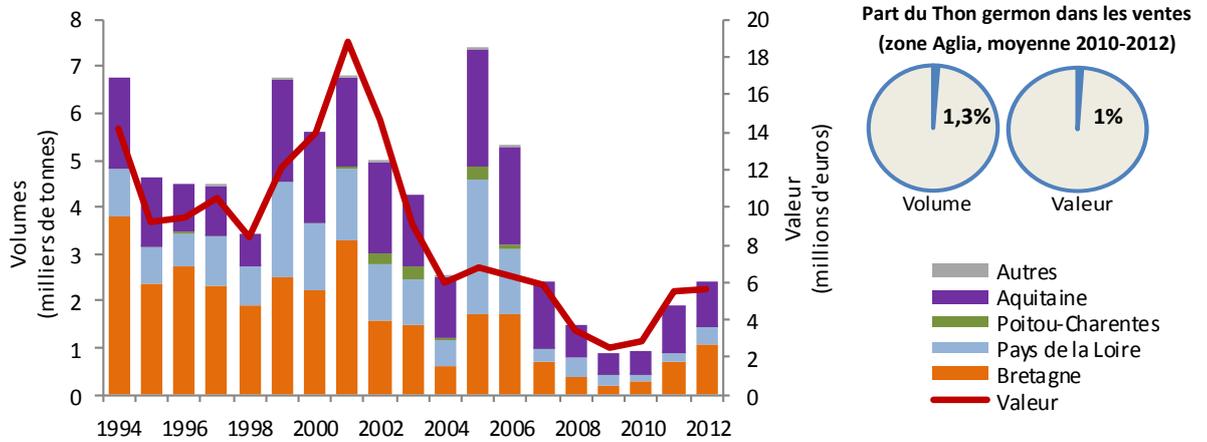


Figure 1 : évolution et importance des ventes de Thon germon dans les halles à marée des régions de l'Agilia et de France métropolitaine (données FranceAgrimer)

Le Thon germon ne représente que 1% des volumes débarqués et 1% des valeurs des ventes dans les halles à marée des régions de l'Agilia. Les volumes de Thon germon débarqués semblent être en diminution depuis 2001. Malgré un pic en 2005-2006 (7 000 t - 5 500 t), ils sont tombés à un peu plus 1 000 t à la fin des années 2010. On observe, cependant, une remontée récente des volumes débarqués, qui dépassent 2 000 t en 2012. Les valeurs des ventes suivent la même évolution, excepté en 2005 et 2006 où les forts débarquements ne sont pas reflétés dans les valeurs. Les ventes diminuent ainsi depuis 2001 (17 millions d'euros) jusqu'à 2,5 millions d'euros en 2009 environ. Elles remontent depuis et se situent à un peu plus de 5 millions d'euros en 2012. La valeur de première vente du Thon germon est à environ 2,3 €/kg en 2012. La Bretagne et l'Aquitaine représentent chacune un peu moins de la moitié des débarquements depuis 2010, les débarquements dans les autres régions de France étant nuls ou négligeables. Le Thon germon de l'Atlantique Nord est principalement capturé à la palangre (78%) et secondairement à la canne.

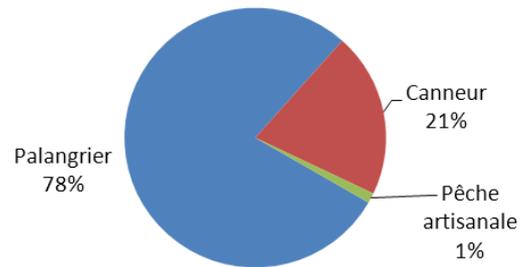


Figure 2 : parts des différents engins dans les débarquements (ICCAT, 2012/2013)

## Etat du stock et diagnostic

Les évaluations de l'ICCAT indiquent que la pression de pêche, qui était auparavant supérieure au  $F_{RMD}$ , en est aujourd'hui très proche. La biomasse était elle inférieure à  $B_{RMD}$  mais semble aujourd'hui s'en approcher. Le stock serait donc être à nouveau dans des conditions d'exploitation durable. Néanmoins, le diagnostic est jugé incertain.

Tableau 1 : état du stock (d'après les estimations moyennes de l'ICCAT, 2013)

	2011	2012	actuel
Gestion RMD ( $F_{RMD}$ )	●	●	✓
Seuils biologiques de précaution ( $F_{pa}$ et $B_{pa}$ )	?	?	?

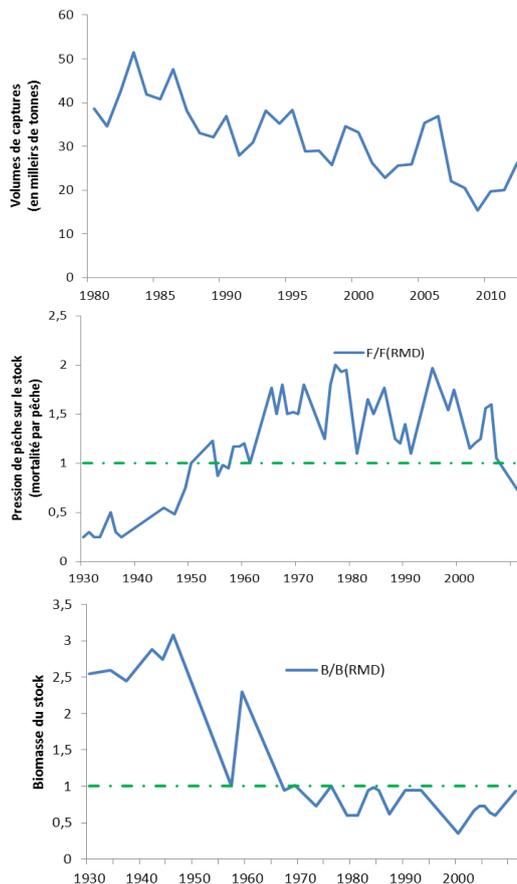


Figure 3 : évolution des indicateurs d'état du stock : captures, pression de pêche et biomasse (ICCAT, 2012/2013)

Les données disponibles depuis 1930 montrent que le stock était alors sous-exploité, avec des mortalités par pêche faibles (environ 25% de la valeur  $F_{RMD}$  permettant une exploitation au RMD) et une biomasse très élevée (entre 2,5 et 3 fois la biomasse  $B_{RMD}$ ). Progressivement, la pression de pêche augmente et atteint la valeur  $F_{RMD}$  dès 1951. Ceci provoque une diminution rapide de la biomasse, divisée par plus de 2 en quelques années.

A partir du milieu des années 60, le stock est en situation de très nette surexploitation. La pression de pêche est supérieure au  $F_{RMD}$  (et atteint parfois le double), tandis que l'abondance du stock baisse progressivement. Elle atteint un point bas au début des années 2000, avec une biomasse égale à la moitié de  $B_{RMD}$ . Cette surexploitation se traduit par une baisse continue des captures qui passent de plus de 40 000 tonnes dans les années 1980, à moins de 20 000 dans les années 2000.

Dans les années les plus récentes, les prises sont inférieures aux TAC de 28 000 t, et la pression de pêche semble en diminution. Elle serait ainsi repassée sous la valeur cible  $F_{RMD}$  en 2010. Parallèlement, la biomasse semble en augmentation. Toutefois, le diagnostic de l'ICCAT reste très prudent, indiquant qu'il faut attendre les prochaines évaluations pour avoir une meilleure idée de l'évolution récente du stock.

## Gestion

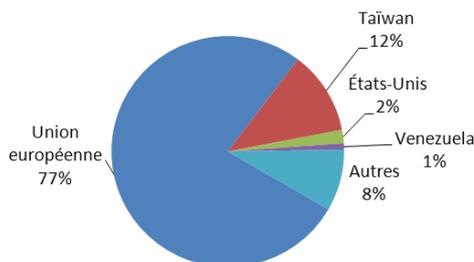


Figure 4 : répartition du TAC de Thon germon entre les parties contractantes (ICCAT, 2012/2013)

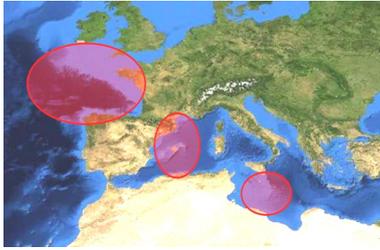
L'exploitation du stock de Thon germon de l'Atlantique Nord est partagée par de nombreuses parties contractantes de l'ICCAT. Les TAC sont donc divisés entre les parties, en fonction des antériorités de pêche et des demandes formulées chaque année. Des échanges ou des ventes entre les parties restent possibles après cette répartition. Pour la période 2012/2013, le quota attribué à l'Union européenne représente 77% du TAC. D'après Ifremer, les captures françaises s'élèvent quant à elles à 20% du total.

Tableau 2 : diagnostic et gestion du stock (ICCAT, octobre 2013)

	Dernière estimation	Avis 2014-2015	Objectif RMD
Mortalité par pêche (F)	F(actual) = 0,107		0,1486
Débarquements (en tonnes) (Y)	Y(2012) = 26 237	<28 000	31 700
Biomasse de reproducteurs (en tonnes)	B(actual) = 76 234		81 100

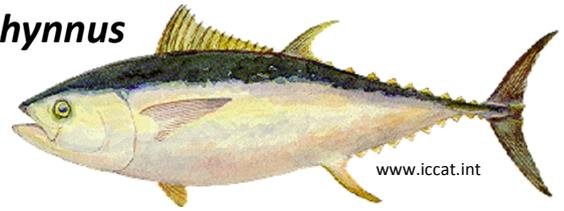
Conformément au plan de gestion, le TAC recommandé est de 28 000 tonnes, ce qui devrait permettre d'atteindre le  $B_{RMD}$  en 2019, avec un peu plus de 50% de chance. Si cet objectif est atteint, on devrait pouvoir établir le TAC au environ de 31 700 t en 2019.

Ces dernières années, les captures ont été inférieures au TAC, ce qui se traduit par une pression de pêche inférieure au  $F_{RMD}$ . Dès lors, la reconstitution de la biomasse du stock devrait être plus rapide que prévue dans le plan de gestion. Dans cette optique, le Conseil a finalement adopté un TAC de 26 535 t pour 2014.



# Thon rouge de l'Atlantique Est

*Thunnus thynnus*



www.iccat.int

Le Thon rouge de l'Atlantique Est est un stock international géré par l'ICCAT. Il représente une faible part des débarquements totaux des régions de l'Agria. A l'échelle du stock, la France représente environ 20% des captures des vingt dernières années, avec des prises importantes en Méditerranée où le thon est principalement destiné à l'engraissement et à l'exportation vers le Japon. D'après les évaluations de l'ICCAT, le stock était très fortement surexploité au début des années 2000, ce qui a conduit à une sévère réduction des TAC et à un contrôle accru des pêcheries. Depuis 2008, la pression de pêche a fortement diminué et serait actuellement modérée. Cette diminution expliquerait l'augmentation de biomasse observée récemment. Toutefois, le stock serait encore en dessous du  $B_{RMD}$  et le diagnostic est jugé incertain.

## Exploitation dans les régions de l'Agria

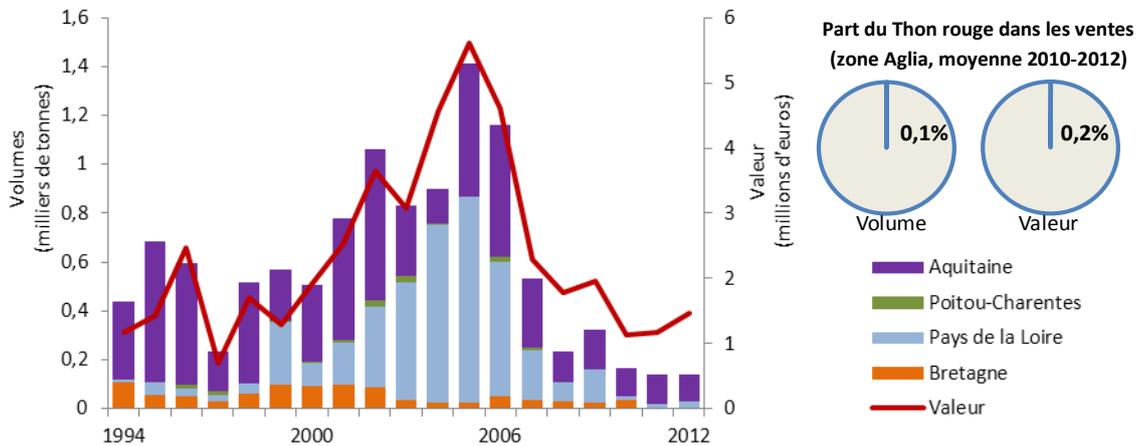


Figure 1 : évolution et importance des ventes de Thon rouge dans les halles à marée des régions de l'Agria (données FranceAgrimer)

Le Thon rouge ne représente qu'un volume faible et une part très faible de la valeur des ventes dans les halles à marée des régions de l'Agria (moins de 1%, en tonnage comme en valeur). Les volumes débarqués ont augmenté entre 1994 et 2005 en passant d'environ 500 tonnes à environ 1 500 tonnes. Par suite de la limitation des quotas, les débarquements ont ensuite rapidement chuté, atteignant environ 250 tonnes en 2008 et 150 tonnes en 2011-2012. La valeur des ventes suit l'évolution des débarquements. Elle augmente de 1994 à 2005, en passant de 1 million d'euros à un peu moins de 6 millions d'euros, puis diminue rapidement pour revenir à une valeur d'un peu plus de 1 millions d'euros en 2012. Le thon rouge a un prix moyen de première vente élevé, à plus de 8€/kg. L'Aquitaine représente aujourd'hui plus des trois quarts des débarquements de la façade Atlantique. **On notera que les captures importantes réalisées en Méditerranée ne sont pas commercialisées en halle à marée.** Ces captures de Thon rouge sont, en effet, destinées à l'engraissement et à l'exportation vers le Japon, pour le marché du sushi-sashimi.

## Etat du stock et diagnostic

La dernière évaluation disponible indique que la pression de pêche est modérée, avec une mortalité par pêche inférieure en 2011 à l'objectif d'une exploitation au RMD. Ceci doit permettre la reconstruction du stock. La biomasse reste toutefois très inférieure à celle du RMD. Par ailleurs, les seuils de précaution ( $F_{pa}$  et  $B_{pa}$ ) ne sont pas connus pour cette espèce.

Tableau 1 : état du stock (ICCAT, 2012)

	2009	2010	2011
Gestion RMD ( $F_{RMD}$ )	●	●	●
Seuils biologiques de précaution ( $F_{pa}$ et $B_{pa}$ )	?	?	?

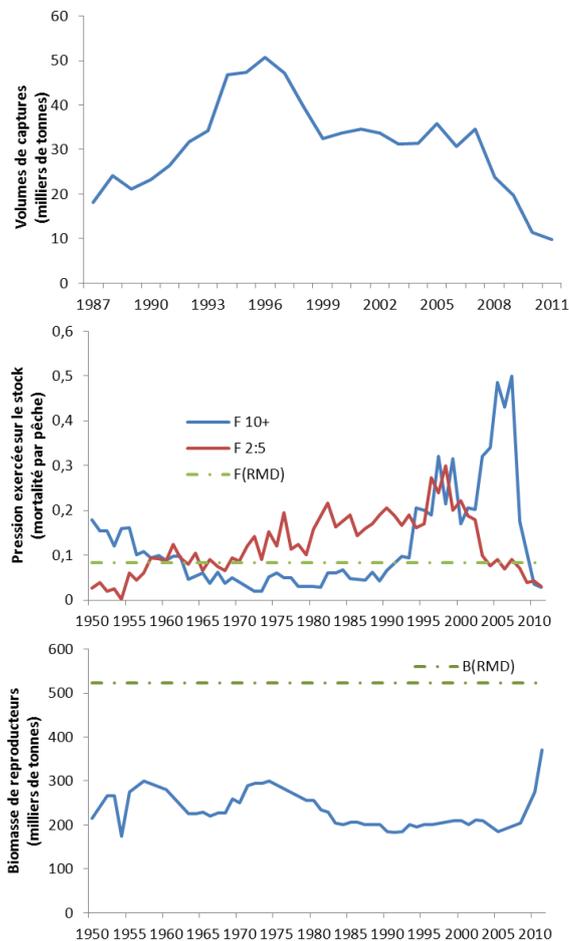


Figure 3 : évolution des indicateurs d'état du stock : captures, pression de pêche et biomasse du stock (ICCAT, 2012) (Les différents efforts correspondent aux Thons de plus de 10 ans et aux Thons de 2 à 5 ans)

Le stock de Thon rouge de l'Atlantique fait l'objet d'une exploitation ancienne. Dans les années 50, les gros thons étaient déjà ciblés, avec des taux d'exploitation élevés. Progressivement, la pêche s'est réorientée vers la capture des thons plus jeunes, avec en particulier le développement de la senne. La mortalité par pêche des jeunes a ainsi augmenté de 1950 à 1998, en passant d'environ 0,03 à 0,3.

A partir de la fin des années 80, le dynamisme du marché japonais a progressivement conduit à une très forte augmentation de la pression de pêche et des captures, qui sont passées de 20 000 à 50 000 t en une dizaine d'années. Les gros thons ont été particulièrement ciblés avec le développement des méthodes d'engraissement en mer. La mortalité par pêche des adultes a ainsi atteint des valeurs record de 0,5 en 2007, ce qui correspondait à une très forte surexploitation. Une série de bons recrutements a néanmoins évité au stock de s'effondrer, comme on aurait pu le craindre (et comme semblaient l'annoncer les évaluations alors réalisées).

Depuis 2008, des mesures de régulation très fortes ont été prises. Elles semblent aujourd'hui porter leur fruit, avec une diminution spectaculaire de la mortalité par pêche. Parallèlement la biomasse du stock, qui était très inférieure au objectif du RMD depuis les années 50, serait aujourd'hui en nette augmentation. L'ICCAT indique, cependant, que ce diagnostic reste très incertain et devra être confirmé lors de la prochaine évaluation prévue en 2014.

## Gestion

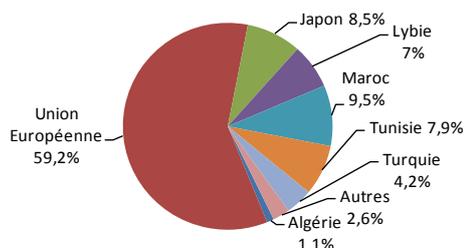


Figure 4 : répartition du TAC (ICCAT, 2012/2013)

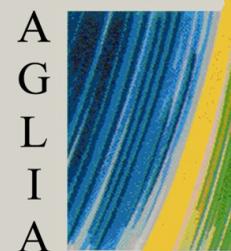
Tableau 2 : diagnostic et gestion du stock (scénario moyen et scénarios de faible ou fort recrutement - ICCAT, 2012)

	Dernière estimation (2011)	Avis 2014-2015	Objectif RMD
Mortalité par pêche	0,060	0,083	0,083
Débarquements (en tonnes)	12 900	12 900	36 000 (23 000 -75 000)
Indice de biomasse	398 000 (397 000 à 402 000)		524 000 (343 000 -1 087 000)

Le Thon rouge de l'Atlantique et de la Méditerranée est géré comme un stock unique. Il semble, en effet, y avoir de nombreux échanges entre ces deux zones, notamment parce que la Méditerranée est une importante aire de ponte d'où provient la majorité des Thons de l'Atlantique. Les TAC et quotas de pêche ont été instaurés en 1998.

Depuis 2007, ces TAC sont en diminution. Ils sont ainsi passés de 32 000 t en 2006, à 18 500 t en 2010. Ces mesures, ainsi que la politique de contrôle mise en place, ont permis une baisse effective du volume de captures. En 2010, le cadre de gestion a été précisé. L'objectif retenu est d'atteindre la biomasse correspondant au RMD début 2023, avec une probabilité d'au moins 60%. Dès lors, le TAC a été revu à la baisse et fixé à 13 500 t. Depuis 2011, le TAC est fixé à 12 900 t, et l'avis scientifique pour 2014 est de conserver cette valeur afin que le stock continue à se reconstituer. Ces mesures devraient être d'autant plus efficaces que les volumes capturés semblent aujourd'hui inférieurs aux TAC. A terme, si le RMD est atteint, les captures devraient être de l'ordre de 36 000 t.

# Repères halieutiques et points de référence



EDITEUR : AGLIA

## Repères halieutiques

- **TAC** - Total Autorisé de Capture. Il s'agit du volume de débarquement maximum qui est autorisé chaque année, pour un stock donné. Les TAC ont été instaurés pour limiter la pression de pêche en limitant les captures. Ils sont décidés par le Conseil des Ministres de l'Union européenne.
- **Recrutement** : nombre d'individus qui arrive chaque année dans le stock, issus de la reproduction.
- **Mortalité par pêche** : terme technique qui traduit la pression de pêche exercée sur un stock. Cette mortalité dépend des moyens de captures mis en œuvre (l'effort de pêche) et peut se traduire en un taux d'exploitation.
- **CSTEP** - Conseil Scientifique, Technique et Economique des Pêches : organisme scientifique chargé de conseiller la Commission européenne.

## Points de référence

- **RMD** - Rendement Maximum Durable : capture maximale (en volume) que l'on peut extraire d'un stock de manière durable. Les estimations du RMD présentées dans ces fiches donnent une idée approximative des captures que l'on obtiendra lorsque le stock se sera reconstitué au niveau de biomasse  $B_{RMD}$ .
- $F_{RMD}$  : pression de pêche (modérée) qui permet en principe au stock d'atteindre le niveau de biomasse  $B_{RMD}$  et donc aux captures d'atteindre le RMD. C'est aujourd'hui l'objectif retenu pour une gestion durable des stocks halieutiques.
- **Seuils de précaution** : limites de biomasse ( $B_{pa}$ ) et de mortalité par pêche ( $F_{pa}$ ) au-delà desquelles le renouvellement du stock est mis en danger. Ne pas dépasser ces limites est un impératif de gestion, aujourd'hui considéré comme insuffisant.
- $B_{RMD}$  : biomasse de reproducteurs qui permet au stock de fournir une production halieutique maximale. *Les valeurs présentées dans ce document ont été calculées d'après les paramètres estimés par le CIEM (biomasse par recrue et recrutement moyen).*
- **F<sub>lim</sub>** : seuil au-delà duquel la biomasse du stock chute avec d'importants risques de non retour à des biomasses et à des captures plus importantes (le  $F_{lim}$  est supérieur au  $F_{pa}$ ).

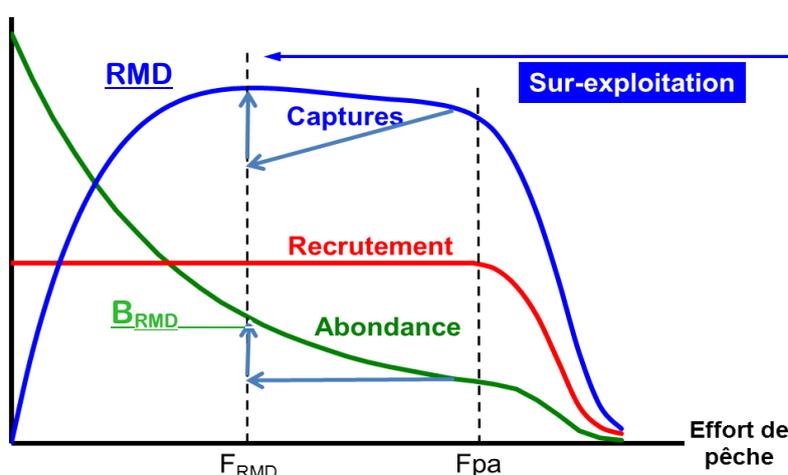


Figure : indicateurs de l'état d'un stock et des captures - objectifs de gestion

En bleu clair : processus de retour au RMD, lorsque le stock a été surexploité. Une baisse de la pression de pêche au niveau  $F_{RMD}$  est d'abord nécessaire. Dans un premier temps, elle implique une baisse des captures. Ce n'est qu'ensuite, au bout de quelques années, qu'on peut observer une remontée de l'abondance du stock, au fur et à mesure qu'il se reconstitue. Ceci permet alors d'augmenter à nouveau les captures.

REDACTEURS :  
AGROCAMPUS OUEST

Thibaut de la Chesnais  
Didier Gascuel  
Marie Lesueur



Pôle halieutique  
AGROCAMPUS OUEST

<http://halieutique.agrocampus-ouest.fr>